

Votants : 90  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 13 janvier 2012  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 24 janvier 2012

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 janvier 2012

### HABITAT- PLH 2010-2015 - DISPOSITIF "HABITER MIEUX" - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS "MODESTES" POUR LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE DANS LES LOGEMENTS PRIVES

#### Titulaires présents :

Alain MATHIEU, Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOURE, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Anita JAGOUEX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique VALLEE à Jacques MORISSET, Brigitte COMPETISSA à Joël MISBERT, Marie-Christelle BOUCHERY à Gilbert GOLAZ, Nicole DAVID à Jean-Jacques GUILLET, Blanche BAMANA à Jacques TAPIN, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Elisabeth BEAUVAIS à Rose-Marie NIETO, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Amaury BREUILLE à Bernard JOURDAIN, Alain CHAUFFIER à Rabah LAICHOURE, Didier DAVID à Alain PARROT, Patrick DELAUNAY à Jean-Claude SUREAU, Emmanuel GROLLEAU à Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU à Michel SIMON, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Nicole IZORE à Hüseyin YILDIZ, Guillaume JUIN à Elsie COLAS, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Virginie LEONARD à Annie COUTUREAU, Philippe REY à Gilbert BARANGER, Denis THOMMEROT à Franck MICHEL

#### Titulaires absents :

Jacques BROSSARD, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Marie-Christelle BOUCHERY, Olivier MARIE, Nicole DAVID, Robert GOUSSEAU, Maryvonne ARDOUIN, Jérôme BALOGUE, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Philippe REY, Denis THOMMEROT

Président de séance : Alain MATHIEU

Secrétaire de séance : Julie BIRET

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

### CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 JANVIER 2012

#### **HABITAT – PLH 2010-2015 - DISPOSITIF "HABITER MIEUX" - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS "MODESTES" POUR LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE DANS LES LOGEMENTS PRIVES**

Monsieur **Christian BREMAUD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

Par délibération du 18 octobre 2010, la CAN a approuvé son nouveau PLH pour la période 2010-2015.

Il comprend cinq grandes orientations, dont une concernant l'amélioration du parc existant. Parmi les différentes actions inscrites au titre de cette dernière, la **fiche-action 2** pour la valorisation du parc privé a pour objectifs :

- D'améliorer la qualité du parc de résidences principales par la lutte contre le logement indigne, insalubre et la précarité énergétique,
- De tendre vers une diminution du coût des charges pour les ménages.

Par délibération du 27 juin 2011, la CAN a décidé de s'appuyer sur le dispositif national intitulé "**Habiter Mieux**" afin d'atteindre ces objectifs et de mettre en œuvre cette action.

Ainsi, dans le Protocole Territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés signé le 23 août 2011 pour trois ans (soit jusqu'au 31 décembre 2013), avec l'Etat et l'Anah (Agence Nationale pour l'habitat), la CAN s'engage à coordonner ses actions avec l'ensemble des acteurs locaux et des partenaires du CLE (Contrat Local d'Engagement), dont le Conseil Général des Deux-Sèvres, pour répondre aux objectifs suivants :

- Identifier et accompagner les ménages de la CAN à réaliser les travaux prioritaires leur permettant d'obtenir une amélioration d'**au moins 25% kWh** de la performance énergétique du logement, leur ouvrant droit notamment, aux aides de l'Anah et à l'ASE (Aide de Solidarité Ecologique) de l'Etat,
- Aider **90 propriétaires occupants relevant de la catégorie « modeste » de l'Anah** sur la durée du Protocole Territorial (hors périmètre de l'OPAH - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat « Renouvellement Urbain » du centre-ville de Niort),
- Accorder à ces propriétaires occupants une aide aux travaux de rénovation thermique de **500 €** par ménage bénéficiant du programme,
- Réserver une enveloppe de **45 000 €** pour cette action pour la durée du Protocole Territorial.

Sur la base de 30 logements subventionnés par an, l'aide de la CAN s'élève à 15 000 € en 2012.

Après étude et instruction en Comité Technique du PLH du dossier de demande de subvention déposé par le PACT des Deux-Sèvres, organisme instructeur, il est proposé d'attribuer à ce propriétaire privé l'aide financière suivante :

<b>Demandeurs</b>	<b>Adresse des travaux</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Mandataires</b>	<b>Travaux</b>	<b>Subvention CAN</b>
PINTAULT Henri	239, avenue de Limoges 79000 NIORT	PINTAULT Henri	-	10 477 € HT	<b>500 €</b>

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Valider l'engagement financier de la CAN concernant l'aide à la lutte contre la précarité énergétique dans les logements privés,
- Autoriser le versement de la somme correspondante au demandeur sur pièces justificatives de réalisation des travaux,
- Autoriser le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 90  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Christian BREMAUD**

**Vice-Président Délégué**